

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°5252 - MERCREDI 14 OCTOBRE 2026

SANTÉ PUBLIQUE

Grande campagne de sensibilisation
aux cancers féminins

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a lancé le 13 octobre à Brazzaville, dans le cadre d'octobre rose, une grande campagne de lutte contre les cancers féminins. Initiée par le ministère de la Promotion de la femme et du Pacte social, en collaboration avec l'association "Pour Elles", cette campagne vise à éveiller et conscientiser le maximum de femmes et filles sur les cancers du sein et du col de l'utérus. L'objectif étant de les inciter à se faire dépister afin de s'assurer de leur état sérologique.

Page 16



Les officiels au lancement de la campagne

ACTION HUMANITAIRE

Signature d'un mémorandum
d'entente entre la Chine
et le Congo

La République du Congo et la République populaire de Chine ont signé

Photo de famille de la délégation congolaise et chinoise un mémorandum d'entente en rapport avec les inondations survenues le 14 juin 2024 à Brazzaville. Cet accord officialise l'octroi d'une assistance financière de la Chine d'un montant de 2 millions de dollars américains destinés aux populations sinistrées et à la reconstruction des infrastructures détruites lors de cette catastrophe.

Page 16

Éditorial

Régulièrement

Page 2

FRANC CFA

Des pièces de monnaies bientôt
retirées du marché

Les pièces des gammes 1958, 1959, 1971, 1976 et 1985 perdront leur cours légal et leur pouvoir libératoire dans les six pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) à compter du 1er novembre 2026, selon une décision du Comité ministériel de l'Union monétaire de l'Afrique centrale.

Le retrait concerne les pièces de 25, 50, 100 et 500 FCFA qui ne pourront plus être utilisées comme moyen de paiement. L'opération intervient dans un contexte de renouvellement des signes monétaires de la sous-région, marqué notamment par la



Les pièces qui seront retirées mise en circulation, en avril 2025, de la nouvelle gamme de pièces « Type 2024 ».

Page 8

INSERTION DES JEUNES

Un partage
d'expériences Sud-Sud

L'ONG Essor et ses partenaires ont organisé, le 12 octobre, à Brazzaville un échange des acteurs de plusieurs pays du Sud autour du partage d'expériences et de la capitalisation des méthodes de formation et d'insertion professionnelle. Ayant

réuni des participants venus du Brésil, de Guinée-Bissau, du Mozambique, de France, du Tchad et ceux du Congo Brazzaville, cette session visait à favoriser l'usage de bonnes pratiques entre les pays d'intervention de l'ONG Essor en vue d'identifier des approches susceptibles de renforcer l'accompagnement des populations vulnérables.

Page 5

**Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél: +242 05 200 6565, / Email: contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com*

CLUB 2002-PUR

Emma Clesh Atipo-Ngapi prend les rênes de la fédération de Brazzaville

Le nouveau président fédéral du Club 2002, Parti pour l'unité et la République (PUR), Emma Clesh Atipo-Ngapi, a été élu au terme de l'assemblée générale du département de Brazzaville tenue le 10 octobre au palais des congrès.

Porté à la tête d'un bureau exécutif fédéral de quatorze membres, Emma Clesh Atipo-Ngapi succède à Serge Gaston Mondelé-Mbouma qui occupait ce poste depuis juin 2015. Le nouveau président sera suppléé, dans l'exercice de ses nouvelles fonctions, par Stevy Ekeli, élu secrétaire général de la fédération Club 2002-PUR de Brazzaville. Les participants ont également mis en place une commission de contrôle et d'évaluation départementale, présidée par Ludovic Atipo. Ils ont, par ailleurs, réaffirmé leur attachement aux orientations du président fondateur du Club 2002-PUR.

Visiblement ému par cette marque de confiance, Emma Clesh Atipo-Ngapi a placé son mandat sous le signe de la mobilisation des militants et sympathisants du parti à quelques mois des prochaines échéances électorales. « Nous allons poursuivre la campagne d'adhésion, une campagne d'adhésion de proximité pour permettre éventuellement à nos adhérents et sympathisants de revenir sur ce stade-là. L'avantage que nous avons, c'est que nous avons toujours été présents, surtout à Brazzaville. Donc ce ne serait pas nouveau pour nous », a annoncé le nouveau président de la fédération Club 2002-PUR de Brazzaville. Selon lui, avec la campagne d'adhé-



Emma Clesh Atipo-Ngapi

sion en cours, le Club 2002 va renouer avec lui-même en 2007 afin de permettre au parti de rester non seulement derrière le président de la République, mais aussi de garder sa noble place, celle qui vient après le Parti congolais du travail. Le rapporteur général du comité national de supervision et de coordination du premier congrès ordinaire du

Club 2002-PUR, Louis-Gabriel Missatou, a rappelé que l'assemblée générale de Brazzaville venait boucler la série des rencontres organisées sur instruction du président fondateur du parti, Wilfrid Guy César Nguesso. Le but était de faire l'état des lieux des différentes fédérations dans tous les départements du Congo, y compris en France-Europe, ainsi que

de mettre à jour l'ensemble des instances dirigeantes des fédérations.

Une équipe prometteuse pour la redynamisation du parti

« C'est avec une grande satisfaction que nous pouvons dire que l'atterrissage à Brazzaville a été fait en apothéose, non pas seulement pour redorer le blason du Club 2002 parce qu'il n'était jamais perdu, mais pour confirmer que nous sommes en marche accélérée vers la tenue de notre congrès. Nous pouvons aujourd'hui témoigner non seulement de la vivacité, mais aussi du dynamisme et de l'engagement de l'ensemble de nos militants à aller au congrès du Club 2002 unis, avec des rangs resserrés, et surtout dans la cohésion », s'est-il réjoui, précisant que le nouveau bureau de Brazzaville qui a eu un panache entre l'expérience des anciens et la vigueur des jeunes est très prometteur pour la redynamisation du parti dans la ville capitale. Présidant les travaux, le deuxième vice-président du comité national préparatoire du congrès, Roger Mompelet, a indiqué que l'assemblée générale de Brazzaville a permis aux participants de faire le point de la vie du parti, surtout de réaffirmer leur volonté commune et leur

engagement de travailler pour la grandeur du Club 2002-PUR. Selon lui, les différentes contributions ont permis d'enrichir la réflexion et de dégager les orientations qui devront désormais se traduire par des actions concrètes. « Aux heureux récipiendaires élus, la restructuration a de véritable sens que si elle nous permet d'améliorer notre fonctionnement, de renforcer notre cohésion et de donner un nouvel élan à notre action. J'invite chacun d'entre nous à retourner sur le terrain avec un engagement renouvelé, avec davantage de solidarité, avec la volonté de travailler sans relâche pour la prospérité de notre grand et glorieux parti, le Club 2002-PUR. Notre responsabilité collective est désormais de mettre en œuvre les décisions issues de nos travaux », a exhorté Roger Mompelet.

Il a également appelé les membres du parti à rester unis, disciplinés et engagés, tout en maintenant cet esprit de dialogue et de fraternité qui a toujours caractérisé le Club 2002-PUR. Pour lui, à travers cette assemblée générale, cette formation politique de la majorité présidentielle vient de réaffirmer son attachement à la paix, à l'unité nationale et à la cohésion nationale.

Parfait Wilfried Douniama

FÉDÉRATION FRANCE-EUROPE

Les nouvelles instances en ordre de marche

Les nouvelles instances du Club 2002 PUR Fédération France-Europe, installées à l'issue de l'Assemblée générale présidée par Louis Gabriel Missatou, ont tenu, le dimanche 11 octobre à Paris, leur première réunion conjointe, consacrée notamment à la stratégie de déploiement du parti auprès des Congolais résidant en Europe.

Cette rencontre a réuni les membres du nouveau Bureau exécutif, ceux de la Commission de contrôle et d'évaluation ainsi que les différents conseillers. Bernard Boueno, membre de la délégation ayant pris part à l'installation des instances, y était également convié. Prenant la parole à cette occasion, la présidente du Bureau du Club 2002 PUR Fédération France-Europe, Marie Cécile Mackoubily Voumbo, a placé cette rentrée politique sous le signe de l'unité, de la cohésion et du travail collectif. Elle a présenté cette réunion comme le point de départ des activités de la nouvelle équipe dirigeante, appelant les militants à renforcer leur engagement en vue de la réalisation des objectifs du parti.

Dans son mot de bienvenue, elle a salué la présence des participants, qu'elle a considérée comme une manifestation de leur attachement à la formation politique et de leur volonté de contribuer à la réalisation de son idéal. Pour la présidente, cette rentrée constitue une nouvelle étape

dans la vie de l'organisation. Elle doit permettre de consolider les liens entre les membres, de renforcer la cohésion interne et de définir les priorités devant orienter les actions du bureau au cours des prochains mois. Marie Cécile Mackoubily Voumbo a, par ailleurs, invité les membres de la nouvelle équipe dirigeante à inscrire leur mandat dans une dynamique fondée sur la responsabilité, la solidarité, le dialogue, la discipline et le travail collectif. Elle a insisté sur la nécessité de traduire les ambitions communes en actions concrètes et en résultats durables.

Abordant la question de la cohésion militante, elle a rappelé que la force du parti réside dans son unité et sa capacité à agir de manière concertée. Selon elle, les différences entre les membres doivent être considérées comme une richesse au service de l'action collective, plutôt que comme un obstacle au rassemblement.

Dans cette perspective, elle a exhorté les militants à faire preuve de disponibilité, de responsabilité et d'esprit d'équipe, soulignant que l'avenir de l'or-



Photo de groupe des membres des Instances Fédération France-Europe Club 2002 PURDR

ganisation dépendra de leur capacité à conjuguer leurs efforts dans un esprit de fraternité et de solidarité.

La présidente a également appelé à faire de cette rentrée un nouveau départ, marqué par une mobilisation accrue et un engagement renouvelé, afin de permettre au bureau d'accomplir sa mission et de contribuer au rayonnement du Club 2002 PUR auprès des Congolais établis en Europe.

Clôture son intervention, Marie Cécile Mackoubily Voumbo a souhaité aux participants

une rentrée fructueuse et des échanges constructifs, avant de déclarer officiellement ouverte la rentrée du nouveau bureau.

Des contacts diplomatiques en perspective

Au lendemain de son élection, la présidente du Bureau du Club 2002 PUR Fédération France-Europe s'était rendue auprès de l'ambassadeur de la République du Congo en France, Rodolphe Adada. Cette démarche s'inscrit dans une dynamique de prise de contact avec les représentants diploma-

tiques congolais en Europe. Marie Cécile Mackoubily Voumbo entend poursuivre cette série de visites auprès des autres ambassadeurs congolais accrédités dans les pays européens. La Belgique, où se trouve le siège européen concerné par cette prochaine étape, figure parmi les destinations annoncées.

À travers cette première réunion des instances, le Club 2002 PUR Fédération France-Europe entend ainsi engager une nouvelle phase de son organisation et de son déploiement auprès de la diaspora congolaise en Europe.

Marie Alfred Ngoma

PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL

62 formateurs relais bientôt sur le terrain

Le Parti congolais du travail (PCT) a formé du 8 au 10 octobre à Brazzaville, le premier groupe de 62 formateurs relais qui vont transmettre des compétences aux cadres et militants des organes du parti au niveau supérieur, intermédiaire et de base.

Formés au siège national du parti, ces cadres du PCT ont acquis, pendant trois jours, de nouvelles connaissances. De l'organisation, la conduite des réunions et l'élaboration des documents, à la formation en cascade et rôle de formateur relais, en passant par la prise de note, la synthèse et la restitution de l'information publique ; le financement de gestion financière des structures ; la gestion administrative et fonctionnement des organes du parti; ainsi que l'animation et l'encadrement des structures.

Développant l'exposé sur la prise de note, la synthèse et la restitution de l'information publique, le secrétaire permanent à la communication et porte-parole du parti, Romuald Parfait Iloki, a précisé qu'il existe la prise de note lente et modérée, avant d'apporter la lumière sur les cinq objectifs, les six principes et les quatre techniques de la prise de note. Parlant de la restitution de l'information publique, l'orateur a insisté sur les trois compétences requises dans la gestion publique et politique. Sur l'importance de la gestion de l'information, Parfait

Iloki pense que ce sont ceux qui ont l'information qui gouvernent. Pour permettre aux participants de diversifier et renforcer leurs capacités de la prise de note, le porte-parole du PCT leur a communiqué les liens de quatre logiciels à télécharger concernant la traduction spontanée.

Quant au thème portant sur le financement de gestion financière des structures du parti, développé par le Pr Olga Akilangongo, membre du bureau politique, il a permis aux participants d'être édifiés sur la nécessité d'organiser la gestion financière, les obligations financières prévues par la loi, les ressources autorisées, la responsabilité et les bonnes pratiques, l'organisation de la collecte et des cotisations, l'élaboration d'un budget à partir des activités, la distinction du budget et de la trésorerie. À cela s'ajoutent l'organisation du circuit des recettes et dépenses, la tenue des documents de gestion, la répartition des responsabilités et le contrôle, le compte rendu de la gestion, le suivi des finances des structures locales.

Membre du bureau politique du



Pierre Moussa et Théophile Adoua

PCT, Serge Itoua a, dans sa communication relative à la gestion administrative et au fonctionnement des organes, mis un accent sur l'organisation et le fonctionnement des organes du Parti. Il a, en effet, parlé des fondements de l'organisation du parti, de la structuration, des responsabilités, du fonctionnement des organes du PCT, du suivi de la gestion administrative des organes en insistant sur les principaux éléments de la gestion administrative et la planification et le suivi des activités.

Le secrétaire permanent à la for-

mation et à la documentation du PCT, Théophile Adoua, a rappelé que le séminaire méthodique de formation des cadres et militants du parti n'aura pas été seulement un moment d'acquisition de connaissances. Il a constitué un temps de réflexion sur les méthodes de travail, les pratiques et la manière dont les responsabilités confiées aux cadres et militants doivent être exercées. «*Le fonctionnement efficace d'une organisation repose sur la capacité de ses structures à transformer les orientations en pratiques,*

les responsabilités en actions et les décisions en résultats. Il nous faut donc poursuivre les efforts entrepris en matière de la formation en veillant à ce qu'elle soit régulière, pratique, adaptée aux besoins des structures et orientée vers des résultats concrets », a déclaré Théophile Adoua ; précisant que cette session de formation doit ouvrir une nouvelle étape.

Il a également réaffirmé l'engagement du département en charge de la formation et de la documentation à poursuivre la coordination et le suivi de cette dynamique afin que les acquis de ce séminaire puissent être partagés dans les structures. «*Je souhaite donc que les acquis de cette session soient durablement valorisés et que la dynamique engagée puisse se poursuivre avec méthode, régularité et responsabilité* », a-t-il conclu, insistant sur la formation en cascade qui ne doit pas être conçue comme un mouvement à sens unique, car elle doit permettre une circulation des connaissances, des expériences et des enseignements entre les différents niveaux du Parti.

Parfait Wilfried Douniama

EXPLOITATION MINIÈRE

Tout est rentré dans l'ordre à Kimba

A l'arrêt pendant des semaines à la suite d'un conflit opposant les exploitants et la population, l'exploitation de la mine de l'or vient de reprendre dans le district de Kimba, département du Djoué-Léfini, grâce à l'intervention du député de cette contrée, Antoine Beli-Bokolojoué.

La sous-préfecture de Kimba a connu récemment un climat délétère à cause des divergences entre des exploitants miniers et la population locale, notamment des jeunes travaillant dans les sites miniers. Informé de cette situation qui pourrait dégénérer en troubles, le député de la circonscription électorale unique de Kimba s'y est impliqué personnellement depuis le début du mois d'octobre. Antoine Beli-Bokolojoué a, en effet, organisé une concertation citoyenne avec les habitants de Kimba et les propriétaires terriens pour les appeler au respect scrupuleux du nouveau code minier en vigueur.

Au cours des échanges aux allures d'une sensibilisation, l'élu a invité les jeunes qui travaillent dans les sites miniers à faire preuve de maturité et de responsabilité pour un Kimba fort, uni et indivisible. Selon lui, toutes les entreprises et sociétés qui s'installent à Kimba doivent se conformer à la loi. «*Il y avait quelques petits problèmes ici à Kimba entre les exploitants miniers et la population, les jeunes qui travaillent dans ces exploitations. Donc il était de mon devoir; en tant qu'élu de la contrée, de venir rencontrer mes mandants pour régler cette*

situation. Vous savez, ces sites sont sous tutelle des entreprises qui ont, pour certaines, des permis de recherche et d'exploitation, pour d'autres, des permis de prospection. Nous leur avons fait comprendre qu'il faut qu'ils travaillent dans ces sites dans le respect de la loi et du cadre réglementaire concernant l'exploitation des mines dans notre pays », a expliqué Antoine Beli-Bokolojoué.

La population a, de son côté, demandé aux autorités d'être vigilante vis-à-vis de ces sociétés qui doivent leur présenter les études d'impact environnemental et social, les cahiers de charge et, surtout, un permis et les assurances. Selon le député, un jeune a failli dernièrement perdre sa vie à la suite d'un éboulement dans ces sites. D'où la nécessité de mettre de l'ordre et d'encourager les jeunes à continuer à travailler dans l'agriculture parce que ce sont des terres agricoles. Jeune de Kimba-centre, Chabrel Mbani a positivement apprécié cette initiative qui a permis aux deux parties d'accorder les violons. «*J'ai assisté à cette rencontre qui m'a vraiment intéressé. Elle portait sur les contradictions entre les exploitants miniers et la population de Kimba. Mais le*



Antoine Beli-Bokolojoué sensibilisant la population

député Antoine Beli-Bokolojoué est venu pour calmer l'hémorragie. Quand il a fini d'écouter sa population de Kimba, il nous a demandé de reprendre dans les sites, d'exercer l'exploitation artisanale vu que cela est autorisé aux fils du pays », a-t-il retenu.

Des forages pour offrir de l'eau potable à la population

Antoine Beli-Bokolojoué a appelé ses mandants à une prise de conscience effective, à la vigilance et à s'armer de courage pour dénoncer des bandits de grand chemin qui viennent se cacher à Kimba après avoir commis des forfaits ailleurs. «*Il était de mon devoir*

d'attirer leur attention pour dire qu'il faut faire très attention, nous ne voulons pas que les gens qui fuient Brazzaville parce qu'ils sont recherchés viennent se réfugier à Kimba. C'est pour cela que nous avons pris la mesure de conscientiser nos jeunes pour être vigilants et pour dénoncer toute personne étrangère au site d'exploitation de l'or; des gens qui sont suspects, qu'ils les dénoncent, qu'ils informent les autorités locales pour prendre les mesures nécessaires », a instruit le député.

Profitant de sa descente, le député de Kimba a visité les trois forages d'eau potable en construction dans la localité. Il a insisté sur

l'importance de ces ouvrages pour la population. «*Les gens de Kimba vont chercher l'eau très, très loin, dans les rivières pour boire. Donc, il était de mon devoir de faire de telle sorte que la population ait de l'eau potable. Cela fait partie des promesses que nous sommes en train de construire un troisième pour trois quartiers. Le but est de permettre aux trois quartiers de Kimba d'avoir accès à l'eau potable* », a conclu l'élu qui a également remis des kits scolaires aux élèves des différentes écoles du district de Kimba.

Parfait Wilfried Douniama

INSERTION DES JEUNES

Essor ouvre un échange Sud-Sud

L'ONG Essor et ses partenaires ont lancé, le 12 octobre, à Brazzaville un échange Sud-Sud réunissant des acteurs de plusieurs pays autour du partage d'expériences et de la capitalisation des méthodes de formation et d'insertion professionnelle. Les travaux de cinq jours permettront notamment de dresser le bilan du projet Emateli mis en œuvre au Congo.

Les participants venus notamment du Brésil, de Guinée-Bissau, du Mozambique, de France, du Tchad et du Congo y prennent part. Cette session d'échange vise à favoriser le partage de bonnes pratiques entre les pays d'intervention de l'ONG Essor et à identifier des approches susceptibles de renforcer l'accompagnement des populations vulnérables. Ouvrant les travaux, la coordinatrice pays d'Essor, Martine Claire Ngo Balogog, a souligné l'importance de cette coopération entre acteurs confrontés à des problématiques similaires. « *Le Sud-Sud constitue un véritable accélérateur de compétences et d'innovations. Il nous permet de transformer la diversité de nos expériences en une force collective au service d'une même ambition, celle d'aider les populations les plus vulnérables à améliorer durablement leurs conditions de vie* », a-t-elle déclaré. Au Congo, les discussions por-

teront notamment sur le projet Emateli déployé sur trois ans à Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie et Ouessou. Celui-ci vise à améliorer les conditions de vie des populations à travers le renforcement de la société civile congolaise et la mise en place d'un dispositif dédié à la formation et à l'insertion professionnelle des jeunes. Les travaux permettront également de faire le point sur les résultats obtenus, mais également d'examiner les conditions de pérennisation des mécanismes mis en place. Parmi les principaux axes de réflexion figurent le transfert des méthodologies d'Essor, l'autonomisation des dispositifs d'accompagnement, le renforcement des organisations de la société civile et l'amélioration du dialogue entre les centres de formation professionnelle, les entreprises et les pouvoirs publics. Le programme prévoit également des échanges sur les bureaux d'orientation et d'emploi, le par-



Les participants à l'ouverture des échanges / Adiac

cours d'auto-emploi et la méthodologie de formation et d'insertion professionnelle. Une visite de terrain sur le site de formation et d'insertion professionnelle agricole d'Edden est, par ailleurs, prévue au cours de la semaine.

Soutenu par l'Union européenne, le projet Emateli s'inscrit dans une démarche visant à renforcer les capacités des acteurs locaux et à favoriser l'accès des jeunes aux possibilités de formation et d'emploi. Au terme de cette ren-

contre, les participants devraient dégager des pistes pour consolider les acquis du projet et favoriser la pérennisation des initiatives engagées dans les différents pays concernés.

Gloria Imelda Lossele

EDUCATION

L'école Pierre-Akiridzo fait peau neuve

Créée en 1972, l'école primaire Pierre-Akiridzo, qui était totalement délabrée, vient d'être rénovée par le ministre Aimé Ange Wilfrid Bininga, en sa qualité de député de la première circonscription électorale d'Ewo, dans la Cuvette Ouest.



Une vue partielle de l'école Pierre Akiridzo/Adiac

À l'occasion de la rentrée scolaire 2026-2027, le ministre Aimé Ange Wilfrid Bininga a présenté et remis officiellement au gouvernement cet établissement scolaire réhabilité, à travers le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Jean Luc Mouthou. « *Quand j'ai vu l'état de délabrement dans lequel se trouvait cette école, j'ai décidé de la réhabiliter pour offrir aux apprenants et aux enseignants un cadre décent du travail et d'apprentissage. L'éducation constitue le socle de toute société qui aspire au développement. Aucun élève ne doit apprendre dans les conditions qui ne lui permettent pas de s'épanouir. Aujourd'hui, nous n'inaugurons pas simplement les bâtiments rénovés, les salles de classes équipées, mais nous ouvrons un espace de vie, de formation des élites. C'est ici le lieu de saluer et de féliciter le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, qui s'est toujours investi pour la promotion de l'éducation et la formation du capital humain* », a déclaré le ministre Aimé Ange Wilfrid Bininga. Réceptionnant les clés de cet établissement scolaire rénové, le ministre Jean Luc Mountou a salué les actions que mènent les députés et autres acteurs sociaux en faveur de l'éducation. Toutes ces œuvres, a-t-il dit, s'inscrivent dans la vision du chef de l'État qui se résume à former un capital humain susceptible de relever les futurs défis du développement du Congo. Par ailleurs, le ministre a mis à profit cette occasion pour faire un don de matériel didactique à tous les établissements scolaires de la première circonscription électorale d'Ewo. Un geste qui a été salué aussi bien par les enseignants, les élèves, que par les autorités préfectorales, notamment celles qui œuvrent dans le domaine de l'éducation.

Roger Ngombé

DONATION

Des kits scolaires pour les élèves de Makélékélé

La présidente de l'Association « Congo ma passion d'Afrique centrale », Princesse Line Gaëtane Mouangassa, a remis le 11 octobre des kits scolaires aux élèves des écoles primaires de la deuxième circonscription électorale de Makélékélé, premier arrondissement de Brazzaville.

Pour la donatrice, ce geste a une signification sociale importante parce que, a-t-elle expliqué, conformément aux documents fondamentaux de son association, les activités à caractère social occupent la première catégorie. « *Nous avons constaté que de nombreuses familles se trouvent parfois dans l'incapacité financière de préparer la rentrée scolaire de leurs enfants. Or, notre organisation a pour but, entre autres, d'aider des personnes vulnérables et démunies. Voilà pourquoi j'ai acheté des cahiers, des livres, des sacs et autres matériels didactiques pour leur alléger des charges financières. Les parents vont compléter d'autres choses qui manquent* », a déclaré Princesse Line Gaëtane Mouangassa.

Ainsi, la donatrice a appelé les parents d'élèves et les apprenants à plus du suivi de leurs enfants pour cette année scolaire 2026-2027. « *Les parents*



La donatrice et les élèves/DR

que nous sommes, nous devons préparer l'avenir de nos enfants en les formant. Le capital humain est une grande richesse pour un pays. Les enfants formés et éduqués sont un précieux trésor que nous léguons au pays. », a-t-elle renchéri. De leur côté, les directeurs des écoles ciblées et autres cadres de l'administration pédagogique ont salué ce geste de l'association « Congo ma

passion d'Afrique centrale ». Les apprenants, quant à eux, ont appelé cette organisation à multiplier les gestes sociaux de cette nature. « *Nous remercions maman Princesse qui a bien voulu nous apporter tout ce précieux matériel didactique. Nous en ferons un bon usage. Nous souhaitons longue vie à son association* », a déclaré l'élève Gaëlle Kounkou.

Roger Ngombé



AVIS DE PROLONGATION



1-RECRUTEMENT COORDONNATEUR NATIONAL DE L'UNITÉ DE GESTION DE PROJET (UGP)

Localisation : Ministère en Charge de la Santé – République du Congo

Type de contrat : Contrat à durée déterminée (renouvelable selon performance et financement)

Supérieur hiérarchique : Cabinet du ministère de la Santé

Relations fonctionnelles : Comité de Pilotage de l'UGP, Fonds Mondial, GAVI, et Autre partenaires potentiels

1. Résumé du Poste

Le Coordonnateur National de l'Unité de Gestion de Projet (UGP) joue un rôle central dans la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des projets financés par l'État et/ou les partenaires techniques et financiers (PTF) dans le secteur de la santé. Il est responsable de la coordination intersectorielle, de la conformité aux normes contractuelles et des objectifs stratégiques fixés par le ministère. Il dirige une équipe multidisciplinaire, veille à la bonne gestion des ressources humaines, financières et matérielles, et assure une communication fluide entre les parties prenantes.

2. Qualifications requises

A. Formation académique

- Diplôme universitaire de niveau Master (BAC+5) minimum en :
 - Santé publique
 - Gestion de projets
 - Économie de la santé
 - Sciences sociales, administration publique ou domaine connexe

B. Expérience professionnelle

- Minimum de **7 à 10 ans** d'expérience pertinente, dont **au moins 5 ans à un poste de coordination de projets complexes** dans le secteur de la santé ou du développement.
- Expérience avérée en gestion de projets financés par des bailleurs (Banque mondiale, Union européenne, GAVI, Fonds mondial, etc.).
- Connaissance du fonctionnement des administrations publiques, notamment en contexte africain ou dans des environnements à ressources limitées.

C. Compétences techniques

- Maîtrise des outils de gestion de projet (ex. : MS Project, Gantt, cadres logiques, etc.).
- Solide compréhension des politiques de santé, des systèmes de santé et de leurs réformes.
- Compétences en gestion budgétaire, passation de marchés, audits, suivi-évaluation.
- Connaissances des procédures des bailleurs de fonds et des systèmes nationaux de gestion publique.

D. Compétences comportementales

- Leadership avéré et sens élevé des responsabilités.
- Rigueur, intégrité et sens de l'éthique dans la gestion publique.
- Excellente capacité de communication écrite et orale en français (et en anglais dans certains contextes).
- Capacité à travailler sous pression et à gérer plusieurs priorités simultanément.

4. Atouts supplémentaires souhaitables

- Expérience de travail dans une UGP ou un programme national de santé.
- Maîtrise des outils numériques de reporting et de data visualisation (Power BI, Tableau, etc.).
- Expérience de réforme institutionnelle ou appui technique aux ministères.

2-RECRUTEMENT ASSISTANT LOGISTIQUE DE L'UNITÉ DE GESTION PROJET UGP(FONDS MONDIAL)

Localisation : Ministère en Charge de la Santé – République du Congo

Type de contrat : CDD (renouvelable selon performance et financement)

Supérieur hiérarchique : Responsable des Achats et des Approvisionnements

Relations fonctionnelles :

Interne : Programme, Administrations, Finance, PSM etc.

Externe : Fonds Mondial, CAMEPS, DPM, PNLP et autres partenaires de mise en œuvre

1.RESUME DU POSTE

L'Assistant Logistique (Fonds Mondial) aidera à coordonner les activités en lien avec le système d'information de la chaîne d'approvisionnement pour appuyer la mise en œuvre du projet. Il(elle) aidera à garantir une traçabilité sur l'usage des biens et services confiés à l'UGP par le bailleur en appliquant les normes

établies et conformément aux réglementations de l'UGP et du fond mondial de Lutte Contre le Sida, la tuberculose et le Paludisme et aux normes et exigences internationales et locales de redevabilité pour la chaîne d'approvisionnement

2-Qualifications de base

- BTS (minimum) exigé. Formation en administration, comptabilité, achats, gestion générale des stocks souhaitée.
- Minimum de 2 ans d'expérience professionnelle dans l'inventaire ou la coordination d'entrepôt, de préférence dans une organisation internationale.
- Connaissance et compréhension des pratiques de gestion et de contrôle d'inventaire.
- Capacité à gérer des ouvriers manuels.
- Maîtrise des logiciels MS Office (Excel, Word). Une expérience des systèmes de gestion des bases de données (par ex. Access) est un plus.

2.1 Compétences personnelles

- Bonnes compétences en coordination, priorisation et gestion du temps
- Conduite éthique, conformément à des codes professionnels et organisationnels reconnus d'éthique
- Bonnes compétences en communication et gestion des relations
- Proactif, plein de ressources, axé sur les solutions et les résultats
- Langues requises – Excellent niveau de français à l'écrit et à l'oral. La maîtrise de l'anglais serait un avantage mais n'est pas obligatoire. La connaissance des langues locales est un atout.

4.DUREE DE LA MISSION

La durée du contrat sera d'une (1) année à l'issue de laquelle une évaluation des performances sera réalisée par l'UGP et soumise au comité de pilotage pour la possibilité d'un nouveau contrat.

5.PROCEDURE ET METHODE DE SELECTION

Le recrutement se fera selon la procédure compétitive et sera effectué par appel à candidatures :

- une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour le poste au regard de l'analyse de leurs CV ;
- une phase d'interview des candidats présélectionnés sur la liste restreinte ;
- une phase consacrée à l'enquête de moralité effectuée sur les dossiers des candidats retenus sur la liste restreinte avant la signature d'un éventuel contrat.

Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

Un contrat de travail sera signé entre l'UGP GAVI-Fonds Mondial et le candidat le mieux qualifié pour conduire la mission assignée à l'Assistant Logistique (Fonds Mondial).

6.DEPÔT DES CANDIDATURES

- Les dossiers de candidatures comprenant :
 - Une lettre de motivation adressée au Directeur de Cabinet du Ministre de la Santé et de la Population ;
 - un curriculum vitae (CV) incluant trois (03) références professionnelles ;
 - les attestations de travail figurant dans le CV ;
 - une photocopie du/des diplômes ou attestations de réussite (l'original du diplôme/attestation sera demandé au cours de l'entretien).

Les candidatures doivent être déposées sous plis fermé ou envoyées par courrier électronique à l'adresse ci-dessous. Initialement fixée au 8 octobre 2026, la date limite de dépôt des dossiers est prolongée jusqu'au 21 octobre 2026 à 16 h 00, heure locale. Les dossiers devront obligatoirement porter la mention : « Candidature au poste de Coordonnateur National de l'Unité de Gestion du Projet UGP »

Contact

Secrétariat du Directeur de Cabinet du Ministre de la Santé et de la Population
Adresse : Ministère de la Santé et de la Population situé dans l'enceinte de l'ex-hôtel Panorama, derrière la Garnison.

Tél. (242) 06 725 31 91 / 05 082 12 00

E-mail : msp.projet.ugpfm@gmail.com

Centre-ville / Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 13 octobre 2026.

Directeur de Cabinet,

Pr. Donatien MOUKASSA

POTO-POTO

Un culte interreligieux pour commémorer les 115 ans d'existence

À l'initiative du député de la troisième circonscription électorale de Poto-Poto, Ferréol Constant Patrick Gassakys, un culte interreligieux a été célébré le 9 octobre à l'esplanade de la basilique Sainte-Anne du Congo pour célébrer les 115 ans de la création du troisième arrondissement de Brazzaville.

Placée sur le thème « Poto-Poto, carrefour de fraternité : unissons nos voix pour la paix et bâtissons ensemble notre avenir », cette célébration œcuménique a regroupé les différentes confessions religieuses installées à Poto-Poto aux côtés des filles et fils de cet arrondissement. En effet, toutes prières et prises de parole ont convergé vers un seul objectif : consolider la paix et l'unité au sein des habitants ou originaires de troisième arrondissement de Brazzaville.

L'abbé Jack Harold Nkodia a, dans sa prédication, souligné la nécessité de bâtir des ponts et non des murs, rappelant l'appel de Dieu à la paix dans le pays, particulièrement à Poto-Poto. Il a également insisté sur l'amour du prochain, en se basant sur les saintes écritures. « En posant un regard



sur le thème central de ce culte interreligieux, nous constatons qu'il y a trois mots qui nous sautent aux yeux. Il y a l'unité ou la fraternité, il y a aussi la paix qui revient. On dira la paix véritable, durable. Le troisième mot, c'est l'avenir. On

parlera d'un bel avenir ou d'un avenir meilleur », a prêché le curé faisant allusion à saint Jean au chapitre 13, versets 34 et 35. Evoquant Luc 10 : 27 35, l'officiant de la messe a indiqué que Jésus nous invite, dans ce texte-là, à mettre des raisons à côté, à

Les responsables des confessions religieuses posant avec les officiels/DR

voir dans l'homme l'image et la ressemblance de Dieu. « Mettons de côté les us et les coutumes, les lois et les préceptes de nos familles, pour un Congo meilleur et pour un bel avenir pour les Congolais », a conclu l'abbé Jack Harold Nkodia.

Pour le président du comité d'organisation des festivités des 115 ans de Poto-Poto, Ferréol Constant Patrick Gassakys, ce culte est un moment d'histoire, de mémoire, de culture et de destin partagé. « Poto-Poto, c'est bien plus qu'un arrondissement. C'est une terre de rencontres, un carrefour de cultures, une communauté façonnée par des générations de femmes et d'hommes qui, malgré leurs différences, ont appris à vivre ensemble, à travailler ensemble et à construire un avenir commun. C'est pourquoi ce culte revêt une signification particulière. Il nous rappelle que nos convictions peuvent différer, mais que notre devoir de respect, de solidarité et de fraternité demeure commun », a-t-il déclaré.

Parfait Wilfried Douniama

VIE ASSOCIATIVE

Kaani Assistance révèle le potentiel de cinq Brazzavilloises

À l'occasion de la Journée internationale de la jeune fille célébrée le 11 octobre, l'ONG Kaani Assistance s'engage en faveur de la jeunesse féminine congolaise. Grâce au soutien de l'ambassade de France au Congo, l'ONG a mis en œuvre le projet intitulé « Investir dans les jeunes filles et mettre en lumière leur potentiel ». Cette initiative, déployée d'août à octobre 2026 à Brazzaville, vise à renforcer le leadership, la participation citoyenne et le pouvoir d'agir des jeunes filles.



Les membres de Kaani et les lauréates/Adiac 31 octobre 2026.

L'objectif est d'inciter les jeunes filles âgées de 15 à 24 ans à s'impliquer directement dans la gestion et l'amélioration de leur cadre de vie en proposant des solutions aux problématiques de leurs quartiers. « Nous voulons vraiment un changement de mentalité. L'idée n'est pas de constater l'impact maintenant, mais nous voulons que les jeunes filles prennent conscience des situations de leurs quartiers et s'engagent pleinement dans la résolution de ces problèmes. Nous allons travailler avec ces porteuses de projets pour le bien de notre communauté. Il nous faut, à cet effet, d'autres partenaires pour bien aboutir et continuer », a expliqué Franche Malanda, responsable des programmes au sein de Kaani Assistance. À la suite d'un appel à candidatures, cinq jeunes filles ont été sélectionnées pour la qualité et la pertinence de leurs propositions. Du 23 au 26 septembre, elles ont participé au « Camp des jeunes

filles », un espace d'apprentissage, d'échange et de co-construction. Le programme a abordé plusieurs thématiques-clés, notamment le leadership féminin, la confiance en soi, la prise de parole, les droits humains, la citoyenneté et l'engagement communautaire, tout en les aidant à structurer leurs projets.

Les jeunes filles au cœur du développement communautaire

Après ce camp, une conférence de presse s'est tenue, le 10 octobre, à Baongo pour présenter les lauréates et leurs initiatives à la presse. Lors d'une cérémonie officielle devant un public composé de parents, d'acteurs de la société civile et de citoyens, les lauréates ont dévoilé publiquement leurs plans d'action. Chaque initiative bénéficiera d'une dotation de 100 000 FCFA ainsi que d'un accompagnement technique et organisationnel assuré par Kaani Assistance pour sa mise en œuvre, prévue du 13 au

Dans le cadre de la lutte contre les violences basées sur le genre, Emmanuela Ugwu Amara porte le projet intitulé Fille en or. Pour sa part, Ruth Noelo Neville Onganda propose l'initiative « Ma voix, mes rêves, mes choix » axée sur la valorisation des modèles de réussite féminins. S'agissant de l'accès à l'éducation, Cédrica Ruth Nzakimuena Kipa s'engage à encourager les jeunes filles vulnérables à poursuivre leurs études. Dans le domaine de l'hygiène menstruelle, Frédys-Joselyne Kibamba donne la parole aux jeunes filles pour aborder ouvertement cette thématique. Enfin, Michelle Emmuelle Bakouma Loukabou agit pour la lutte contre l'insalubrité à travers son projet nommé « Mon quartier, mon avenir ». À travers cette démarche pérenne, l'ONG Kaani Assistance ambitionne de faire de ces jeunes filles de véritables actrices du changement au sein de leurs communautés.

Rude Ngoma

LIONS CLUBS INTERNATIONAL

Germain Yamba élu gouverneur du District 103 Centre

Le Franco-congolais Germain Yamba, avocat au barreau de Tours et docteur en droit, a été élu gouverneur du District 103 Centre du Lions Clubs International, le 11 octobre en France, à l'issue du congrès d'automne tenu à Orléans. Membre du Lions Club Joué-lès-Tours Vallée du Lys, il accède ainsi à des nouvelles responsabilités au sein de cette organisation internationale de service.



Germain Yamba, gouverneur District 103 Centre Lions Club/DR

Son élection traduit la confiance des délégués réunis à Orléans, qui ont salué son engagement associatif, sa disponibilité et sa volonté de servir les communautés. Il sera épaulé dans ses fonctions par Sylvie Borel, première vice-gouverneure, et Jean-Claude Sola, deuxième vice-gouverneur. Ensemble, ils auront pour mission de coordonner les activités du district et de renforcer les initiatives de solidarité portées par les clubs membres.

Un parcours jalonné de responsabilités

L'élection de Germain Yamba s'inscrit dans la continuité de son engagement au sein du Lions Clubs International. Après avoir exercé les fonctions de président de zone, il avait été élu deuxième vice-gouverneur en octobre 2024, poursuivant ainsi son parcours vers les instances dirigeantes du District 103 Centre. Sur le plan professionnel, le nouveau gouverneur est avocat au barreau de Tours depuis 1998 et titulaire d'un doctorat en droit. Il est également auteur de deux romans, témoignant d'un intérêt pour l'écriture qui complète son parcours juridique et associatif.

La solidarité au centre des priorités

À la tête du District 103 Centre, Germain Yamba sera appelé à accompagner les clubs dans la mise en œuvre de leurs projets au bénéfice des communautés. Les actions humanitaires, la solidarité et l'engagement citoyen constituent, en effet, des axes majeurs de l'intervention du Lions Clubs International. Cette nouvelle responsabilité ouvre ainsi une étape importante dans son parcours associatif. Avec son équipe, le gouverneur élu devra contribuer à consolider la dynamique du district et à soutenir les initiatives d'intérêt collectif, conformément à la devise du mouvement : « Nous servons ».

Marie Alfred Ngoma

CÉMAC

Cinq anciennes gammes de pièces seront retirées de la circulation dès novembre

Les pièces des gammes 1958, 1959, 1971, 1976 et 1985 perdront leur cours légal et leur pouvoir libératoire dans les six pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) à compter du 1er novembre 2026, selon une décision du Comité ministériel de l'Union monétaire de l'Afrique centrale (Umac), réuni le 7 octobre à N'Djamena, au Tchad.

Cette décision figure parmi les principales mesures adoptées lors de cette session ordinaire, présidée par le ministre tchadien des Finances, Tahir Hamid Ngulin. Les travaux ont également porté sur la conjoncture économique et financière de la sous-région, ainsi que sur les perspectives macroéconomiques à court et moyen termes.

Le retrait concerne cinq anciennes gammes de pièces de monnaie, qui ne pourront plus être utilisées comme moyen de paiement à partir de la date fixée. La mesure s'applique au Congo, au Cameroun, au Gabon, en Guinée équatoriale, en Ré-



publique centrafricaine et au Tchad.

Cette opération intervient dans un contexte de renouvellement des signes

monétaires de la sous-région, marqué notamment par la mise en circulation, en avril 2025, de la nouvelle gamme de pièces

« Type 2024 ».

Au cours de la même session, le Comité ministériel a également appelé les États membres et les insti-

tutions communautaires à poursuivre les démarches engagées avec le Fonds monétaire international, en vue du déblocage des assurances régionales. Il les a, par ailleurs, invités à adopter des lois de finances pour 2027 compatibles avec les objectifs de soutenabilité de la dette et de consolidation de la position extérieure de la monnaie.

Pour rappel, la décision de démonétisation a été annoncée dans le communiqué de presse de la session ordinaire du Comité ministériel de l'Umuac, publié le 8 octobre dernier par la Banque des États de l'Afrique centrale.

Gloria Imelda Lossele

IN MEMORIAM



Le temps qui passe ne peut effacer l'amour d'un Père.
15 octobre 2021 – 15 octobre 2026, voici 5 ans jour pour jour que l'Eternel rappela auprès de lui notre papa Alain Gustave Angombo (Le vieux AGA).
En cette date de triste anniversaire, les enfants Angombo, la veuve et les familles prient tous ceux qui l'ont connu à avoir une pensée pieuse en sa mémoire.
Des messes d'actions de grâces sont dites jeudi 15 octobre 2026 en la paroisse Cathédrale à 12h30, Sainte-Bernadette de Casis et Saint-Jean-Baptiste à 6h00 mn.
Un Papa ne s'oublie pas.

NÉCROLOGIE



Martial Del Mombongo et la grande famille Walimeya ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de Gilles Denis Walimeya, survenu le 5 octobre 2026 à Brazzaville.
La veillée mortuaire se tient à son domicile sis avenue des Beaux-parents 2 ter rue Banziris à Poto-Poto chez Wally.
Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

ILOGS – 27 ANS D'ENGAGEMENT ET DE PERFORMANCES

10 OCTOBRE 1999 – 10 OCTOBRE 2026

Depuis 27 ans, ILOGS accompagne le développement de l'industrie Oil & Gas en République du Congo, en mettant son expertise logistique, son professionnalisme et son engagement au service de ses partenaires.

Ces 27 années témoignent d'un parcours construit autour de valeurs essentielles : la sécurité, la qualité, la confiance et l'excellence opérationnelle. C'est ainsi que ILOGS a été le partenaire des opérations heavy lift des grands projets tels que MOHO NORD opéré par Total Energies ou Congo LNG opéré par ENI.

ILOGS est aussi le partenaire de nombreux autres opérateurs dans leurs activités courantes, à l'instar de PERENCO.

Conforté par la confiance de l'industrie Oil & Gas, et le soutien de ses partenaires, ILOGS s'engage désormais dans l'approfondissement de la démarche d'intégration de ses Systèmes de Management Qualité, Santé-Sécurité et Environnement.

Ensemble, poursuivons notre engagement vers l'avenir.

ILOGS, votre partenaire de référence.



27 ANS

10 octobre 1999,
Signature de l'ordonnance no 5-99
portant création et organisation
du Centre de Services Pétroliers par Son Excellence
Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO,
Président de la République du Congo.

ILOGS

 QUALITÉ, SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT	 TERMINAL PORTUAIRE	 BASE LOGISTIQUE DE RÉFÉRENCE	 SERVICES PÉTROLIERS	 CAPITAL HUMAIN ENGAGÉ
--	--	--	---	---

 Pointe-Noire
République du Congo

 www.csp-ilog.com

Suivez-nous   



CPI

Washington passe de la pression à la menace de démantèlement

En sanctionnant la Cour pénale internationale et en promettant de la « démanteler » si elle poursuit ses actions contre des ressortissants américains ou leurs alliés, l'administration Trump ouvre un nouveau front avec une institution centrale de l'ordre juridique international. La coïncidence avec le Nobel de la paix attribué à Navi Pillay donne à cette confrontation une portée politique et symbolique particulière.

Le message de Washington est désormais explicite. Les États-Unis ont annoncé de nouvelles sanctions contre la Cour pénale internationale (CPI), accusée par l'administration Trump de menacer les intérêts américains et ceux de ses alliés. Le secrétaire d'État Marco Rubio a fixé une ligne rouge : « *Soit la CPI met fin à ses menaces, soit nous mettrons fin à la CPI* ». La formule dépasse la simple contestation juridique. Elle traduit une volonté de peser directement sur le fonctionnement d'une institution que les États-Unis n'ont pourtant jamais reconnue comme une juridiction à laquelle ils seraient soumis. Washington et Israël ne sont

pas parties au Statut de Rome, traité fondateur de la CPI, qui compte 125 États membres. Le contentieux s'est considérablement durci depuis novembre 2024, lorsque la Cour a délivré des mandats d'arrêt contre le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu et l'ancien ministre de la Défense, Yoav Gallant, pour des crimes de guerre présumés à Gaza. Pour Washington, cette décision illustre les risques d'une juridiction susceptible, selon lui, d'exercer sa compétence au-delà de son champ légitime. La stratégie américaine ne se limite toutefois plus aux critiques. Des juges et procureurs de la CPI ont déjà été visés par

des sanctions américaines. La nouvelle offensive entend désormais exercer une pression collective sur les États parties afin qu'ils limitent l'action de la Cour. C'est ici que se situe l'enjeu géopolitique. La CPI ne dispose pas d'une force propre et dépend largement de ses États membres pour l'arrestation des personnes recherchées, l'accès aux territoires, les ressources et la coopération judiciaire. Une pression américaine prolongée pourrait donc fragiliser moins la légitimité juridique de la Cour que sa capacité opérationnelle. La réaction de la CPI, dénonçant une attaque contre l'État de droit, souligne cette fracture. Les États membres sont désor-

mais confrontés à un choix délicat : défendre l'autonomie d'une institution judiciaire internationale ou composer avec Washington, dont le poids diplomatique, économique et sécuritaire demeure considérable. La dimension africaine est particulièrement sensible. L'Afrique a joué un rôle important dans la construction et l'utilisation de la justice pénale internationale, tandis que plusieurs responsables africains ont eux-mêmes été poursuivis devant la CPI. L'attribution du prix Nobel de la paix 2026 à Navi Pillay, ancienne juge de la Cour et figure sud-africaine de la justice internationale, intervient ainsi au moment même où cette ar-

chitecture est contestée par la première puissance mondiale. Le paradoxe est saisissant : au moment où une figure africaine de la justice internationale est récompensée pour son combat en faveur de la responsabilité pénale, Washington menace l'institution à laquelle elle a contribué. Au-delà du face-à-face Trump-Rubio contre la CPI, une question plus fondamentale se pose : la justice pénale internationale peut-elle exercer une autorité crédible lorsque les grandes puissances refusent de se soumettre aux mêmes règles ? La réponse déterminera une partie de l'avenir de l'ordre juridique international.

Noël Ndong



AVIS D'INVITATION A UN ATELIER D'INFORMATION

A L'INTENTION DES POTENTIELS SOUMISSIONNAIRES INTERESSES PAR LES MARCHES DU PASEL

1. Contexte et objet de l'atelier

Le Gouvernement de la République du Congo, à travers le Projet d'Amélioration des Services d'Électricité (PASEL), bénéficie d'un financement de la Banque mondiale pour la mise en œuvre d'activités visant l'amélioration des services d'électricité en République du Congo.

Dans le cadre de l'exécution du Projet, plusieurs marchés de fournitures, de travaux, de services autres que les services de consultants et de services de consultants sont prévus conformément à l'avis général de Passation des Marchés du PASEL.

A cet effet, l'Unité de Gestion du Projet organise un atelier d'information destiné aux fournisseurs, entrepreneurs, prestataires de services, bureaux d'études et consultants susceptibles de participer aux procédures de passation des marchés du Projet. Cet atelier vise à présenter le PASEL, les opportunités de marchés envisagées, les principales modalités de participation, ainsi qu'à sensibiliser les participants à la préparation des offres en fonction des différentes méthodes de passation des marchés applicables.

2. Organisation de l'atelier

- Date : jeudi 22 octobre 2026
- Heure : 10 h 00
- Format : Hybride (en présentiel et en ligne)
- Lieu : siège du PASEL, sis au 22, avenue Albert Bas-sandza, après la clinique COGEMO

3. Objectifs de l'atelier

L'atelier a notamment pour objectifs de :

- présenter les objectifs, les composantes et les

- domaines d'intervention du PASEL ;
- informer les opérateurs économiques sur les opportunités de marchés prévues dans le cadre du Projet ;
- présenter les principes et les procédures de passation des marchés applicables aux marchés financés par la Banque mondiale ;
- rappeler les conditions de participation ainsi que les principales exigences relatives à la préparation et à la soumission des offres et des propositions ;
- favoriser une participation élargie, transparente et concurrentielle des opérateurs économiques aux marchés du Projet.

4. Opérateurs économiques concernés

Sont notamment concernés par cet atelier :

- les entreprises et entrepreneurs intervenant dans les domaines des travaux ;
- les fabricants, fournisseurs et distributeurs de biens et d'équipements ;
- les prestataires de services autres que les services de consultants ;
- les bureaux d'études, cabinets et consultants ;
- tout autre opérateur économique susceptible de manifester un intérêt pour les marchés du PASEL.

5. Modalités de participation

Les structures et entreprises intéressées sont invitées à confirmer leur participation en adressant un courriel à l'adresse suivante : passationdesmarchespase@gmail.com

Le cas échéant, les participants recevront les informa-

tions pratiques nécessaires, notamment les modalités d'accès à la séance, le lien de connexion pour la participation virtuelle et toute information utile à l'organisation de l'atelier. Un formulaire d'enregistrement sera communiqué aux fins de confirmation de participation.

6. Avertissement

Le présent atelier est organisé à des fins d'information et de sensibilisation des opérateurs économiques sur le Projet PASEL et ses opportunités de marchés. Il ne constitue ni un appel d'offres, ni une demande de propositions, ni une invitation à soumissionner. La participation à l'atelier ne confère aucun avantage dans une procédure de passation de marchés et ne constitue aucune garantie d'attribution d'un marché. Les procédures ultérieures seront conduites conformément aux règles et documents de sollicitation applicables à chaque marché. Aucun engagement contractuel ou financier ne saurait découler de la participation à cet atelier.

Fait à Brazzaville, le 12 OCT 2026



Olivier MAZABANTONDELE

AFRIQUE CENTRALE

Brazzaville accueillera le premier sommet Force 36 et le Gala de la RSE

Les 13 et 14 novembre prochain, la capitale de la République du Congo sera le théâtre de la première édition du sommet Force 36, doublé du premier Gala de la Responsabilité sociétale des entreprises d'Afrique centrale (RSE). L'annonce officielle a été faite, le 13 octobre, au cours d'une conférence de presse à Brazzaville. Organisé à l'initiative de la société civile, en partenariat avec le secteur privé et les pouvoirs publics, l'événement vise à créer un cadre d'action collective et d'impact macro-régional.

Porté par la Fédération des Organisations pour la résilience et le changement émergent et coordonné par l'association Communautés et peuples solidaires, ce rassemblement regroupe plus de cinquante organisations de la société civile. L'objectif affiché est de passer de micro-actions isolées à une stratégie globale structurée autour d'une feuille de route décennale visant l'horizon 2036.

Ce programme stratégique s'articule sur la souveraineté alimentaire et de la transformation locale par le renforcement des chaînes de valeur agricoles, de la transition énergétique avec le déploiement du biogaz et d'énergies propres, du développement de l'économie bleue à travers la valorisation du Bassin du fleuve Congo, ainsi que du renforcement du capital humain par la formation de la jeunesse et l'entrepreneuriat vert.

La rencontre entend également préparer les acteurs économiques régionaux aux défis de



Les conférenciers/Adiac

la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlécaf). Selon Regis Mike Mvila, fondateur et gérant du cabinet Conseil éthique et performances, l'intégration régionale impose une montée en exigence quant à la qualité des

produits et services régionaux pour préserver la compétitivité des entreprises locales. «En Afrique centrale, nous avons les mêmes cultures. Nous avons des problématiques communes dans tous les domaines. C'est ainsi

que nous souhaitons apporter notre énergie afin de commencer à trouver des solutions aux problèmes que nous rencontrons. Si on ne s'adapte pas, nous seront engloutis avec l'arrivée de la Zlécaf. Voilà pourquoi ce sommet

permettra aux entreprises de réunir les conditions nécessaires « Nous devons nous adapter au changement. Si nous voulons être compétitifs, nous devons travailler pour l'excellence de nos produits et services. Lors du sommet, tous ces aspects seront abordés, notamment les RSE. Ce sommet est porté par la société civile en collaboration avec le partenariat et les pouvoirs publics », a-t-il indiqué. De son côté, l'organisation patronale Unicongo, représentée par son chargé de projet Murphy Pandzou, a souligné, au cours de l'échange avec les médias, la nécessité pour le secteur privé de concilier performance économique et engagements sociétaux. Le sommet constituera ainsi une plateforme d'échange directe entre les entreprises, la société civile, les bailleurs de fonds et les institutions publiques. Les inscriptions et renseignements s'effectuent à l'adresse : federationforce36@gmail.com.

Rude Ngoma

LA BATAILLE DES BÉBÉS

Quand la démographie devient un enjeu de puissance

La chute mondiale de la fécondité bouleverse les équilibres économiques et stratégiques. Vieillesse, pénurie de main-d'œuvre, migrations, retraites et poids des marchés : derrière la crise des naissances se dessine une nouvelle géopolitique de la population. Et l'Afrique pourrait en être l'un des principaux pivots.

Et si la prochaine grande bataille de puissance ne se jouait ni sur les hydrocarbures, ni sur les terres rares, ni sur l'intelligence artificielle, mais sur... le nombre d'enfants ? La question peut sembler provocatrice. Elle devient pourtant de plus en plus stratégique. Dans une grande partie du monde, la fécondité recule durablement, parfois bien en dessous du seuil nécessaire au renouvellement des générations.

Cette évolution change la nature même de la puissance.

Le phénomène ne concerne plus seulement l'Europe ou l'Asie orientale. La baisse s'étend à de nombreux pays. Le coût de l'éducation, du logement et de la garde des enfants, l'allongement des études, la transformation des modèles familiaux et les arbitrages professionnels contribuent à modifier profondément les com-

portements démographiques. Une population vieillissante signifie moins d'actifs pour financer davantage de retraités, des besoins croissants en matière de santé et une pression accrue sur les finances publiques. Elle peut également provoquer des pénuries de travailleurs dans l'industrie, les services, l'agriculture ou les métiers hautement qualifiés. Pour les grandes puissances économiques, l'enjeu est déjà stratégique. Le Japon, la Chine, la Corée du Sud ou plusieurs pays européens doivent simultanément maintenir leur compétitivité, financer leurs systèmes sociaux et préserver leur base productive avec des générations plus réduites. La Chine constitue à cet égard un cas particulièrement révélateur. Après des décennies durant lesquelles l'abondance de main-d'œuvre a accompagné son ascension industrielle, Pékin doit désormais compo-

ser avec une transition démographique qui pourrait peser sur son modèle économique et son ambition de puissance à long terme.

L'Afrique, contre-modèle démographique ?

C'est ici que la carte démographique mondiale devient géopolitique. Alors que les puissances vieillissent, l'Afrique conserve une population beaucoup plus jeune, même si la fécondité y diminue également dans plusieurs pays. Cette jeunesse constitue à la fois une opportunité et un risque. Opportunité, parce qu'une population active nombreuse peut soutenir la croissance, élargir les marchés intérieurs et renforcer le poids international du continent. Risque, si les économies africaines ne créent pas suffisamment d'emplois, de logements, d'infrastructures, d'écoles et de perspectives pour ces nouvelles généra-

tions. Le Cameroun illustre cette équation à l'échelle de l'Afrique centrale. Avec une population jeune et un positionnement au cœur de la Cémac, le pays dispose d'un potentiel démographique qui peut devenir un véritable avantage économique. Mais cet avantage ne se transformera en puissance qu'à condition d'investir massivement dans le capital humain, la formation professionnelle, la santé, l'entrepreneuriat et l'emploi productif.

La nouvelle bataille pour les talents

La démographie pourrait également transformer les politiques migratoires. Les pays vieillissants auront besoin de travailleurs. Ils chercheront donc davantage à attirer des médecins, ingénieurs, informaticiens, techniciens, chercheurs et entrepreneurs. Pour l'Afrique, le risque est connu : voir partir ses com-

pétences vers les économies vieillissantes. Mais une autre perspective est possible : transformer sa diaspora en réseau de compétences, d'investissements et de transferts technologiques. La compétition démographique devient ainsi une compétition pour les talents. À terme, la puissance d'un État ne se mesurera donc pas seulement à son PIB, à son armée ou à ses ressources naturelles. Elle dépendra aussi de sa capacité à faire naître, former, retenir et attirer les compétences. La question des bébés n'est donc pas une simple affaire de natalité. Elle touche au financement des États, à la compétitivité, aux migrations, à l'innovation et à la hiérarchie des puissances. Dans le monde qui vient, le véritable avantage stratégique pourrait bien être celui des sociétés capables de transformer leur démographie en capital humain.

N.Nd.

DISTINCTION

Armel Silvère Dongou élevé au rang de docteur honoris causa à Singapour

Cette distinction décernée par le Global Institute for Leadership & Management récompense le parcours de l'expert congolais dans les finances publiques, la gouvernance économique et la réflexion sur le financement du développement en Afrique centrale.

L'expertise congolaise s'illustre à nouveau sur la scène internationale. Armel Saint Silvère Dongou, ingénieur financier, écrivain et essayiste, a été élevé au rang de docteur honoris causa par le Global Institute for Leadership & Management de Singapour selon les informations recueillies par la presse le 07 octobre. Cette distinction vient saluer un parcours professionnel de plus de vingt-cinq ans dans l'administration financière congolaise, ainsi que son engagement en faveur de la transformation économique de l'Afrique centrale.

Ancien directeur des Titres et valeurs et ancien directeur général adjoint du Trésor public congolais, l'intéressé a développé une expertise dans la gestion de la dette publique, la mobilisation des ressources financières et le fonctionnement des marchés de capitaux. Ces responsabilités ont nourri ses réflexions sur les mécanismes de financement des États et les conditions d'une gouvernance économique adaptée aux défis du développement.

Pour Armel Saint Silvère Dongou, la finance ne saurait se limiter à la mobilisation des ressources. Elle doit également contribuer à stimuler l'investissement productif, à diversifier les économies et à améliorer les conditions de vie des populations.



Armel Silvère Dongou

La CEMAC au centre de ses travaux

Les recherches et publications de l'expert portent notamment sur la soutenabilité de la dette publique, le développement des marchés monétaires et financiers, la gouvernance budgétaire ainsi

que les relations entre les États, les banques et les institutions monétaires régionales.

Ses analyses accordent une attention particulière aux enjeux de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), où les besoins de financement demeurent importants. Il

défend une meilleure utilisation des instruments financiers pour transformer les ressources naturelles en investissements productifs, en infrastructures et en opportunités économiques durables.

Cette orientation rejoint les débats sur la souveraineté financière, la diversification économique et la modernisation des administrations publiques dans une région confrontée à la nécessité de consolider ses capacités de financement.

Un parcours entre finance et littérature

Au-delà de ses fonctions administratives, Armel Saint Silvère Dongou s'investit dans la production intellectuelle. Il est notamment l'auteur de "Pratique de la trésorerie, Économie du Trésor et Transformer la finance en développement". À travers ces ouvrages, il explore le rôle des institutions, la responsabilité publique et le capital humain dans la construction d'économies plus résilientes.

Cette nouvelle distinction intervient après l'attribution, en juin 2026 à Paris, de la médaille d'or de la Ligue universelle du Bien public. Réagissant à cette reconnaissance, l'expert congolais a exprimé sa gratitude envers les personnes qui ont accompagné son

parcours et partagé son ambition pour l'Afrique centrale. Il a réaffirmé sa volonté de contribuer, par la réflexion et l'action, à la construction de systèmes financiers africains « plus solides, plus innovants et davantage tournés vers l'économie réelle ».

Cette distinction met en lumière un parcours associant expérience administrative, expertise financière et engagement intellectuel. Elle rappelle également l'importance de la transmission des connaissances et du renforcement des capacités institutionnelles pour répondre aux défis économiques du continent. Le Global Institute for Leadership & Management Singapour (GILMS) est un organisme spécialisé dans la formation professionnelle et le développement des compétences en leadership et en management. Il intervient notamment dans les domaines de l'innovation, de l'amélioration de la performance organisationnelle et de la reconnaissance des dirigeants.

À travers ses activités, l'institut met l'accent sur le renforcement des capacités managériales, le développement des compétences de leadership et la promotion de pratiques de gestion adaptées aux exigences actuelles des organisations.

Marie Alfred Ngoma

FRANCE

Brice-Voltaire Etou-Obami distingué par la Ligue universelle du bien public

L'expert-comptable agréé et commissaire aux comptes congolais, Brice-Voltaire Etou-Obami, a reçu, vendredi 9 octobre, la Médaille d'or de la Ligue Universelle du Bien Public, au cours d'une cérémonie solennelle organisée au siège du Sénat français, à Paris. À cette occasion, il a également été élevé au rang de membre d'honneur de cette institution.

Cette double reconnaissance vient saluer le parcours professionnel de Brice-Voltaire Etou-Obami, son engagement en faveur de l'intérêt général ainsi que son attachement aux valeurs humaines, éthiques et universelles.

Récemment distingué du titre de docteur honoris causa par Nexus Global University, après avoir reçu la même distinction de l'École de commerce de Lyon, le récipiendaire voit ainsi son parcours honoré une nouvelle fois par une institution internationale.

À travers cette distinction, la Ligue Universelle du Bien Public (LUBP) entend mettre en lumière son engagement en faveur de l'excellence professionnelle, de l'éthique, de la transmission des connaissances, du progrès humain et du bien commun. Elle salue également son attachement à l'équité, à la dignité humaine et à la promotion des valeurs universelles.

En république du Congo,

Brice-Voltaire Etou-Obami exerce les fonctions de président de l'Ordre national des experts-comptables. Il est également ambassadeur de la Déclaration universelle des droits de l'humanité. Ses responsabilités professionnelles et ses engagements en faveur des valeurs humaines lui valent des reconnaissances au niveau national et international.

Cette nouvelle distinction constitue aussi une reconnaissance de l'expertise congolaise et de la contribution des cadres et professionnels du pays au rayonnement des compétences nationales à l'étranger. Elle met en évidence le rôle que ces acteurs peuvent jouer dans la promotion de la responsabilité, de la solidarité et du développement durable au-delà des frontières nationales.

À l'issue de la cérémonie, Brice-Voltaire Etou-Obami a exprimé sa gratitude au président de la LUBP, Jean-Claude Baudry, ainsi qu'aux membres,



Brice-Voltaire Etou-Obami récipiendaire de la Médaille d'or de la Ligue universelle du bien public/Kasima TV by Yhan Akomo

donateurs et responsables de l'institution. Il a également associé à cette reconnaissance sa famille, ses collaborateurs, ses confrères experts-comptables et l'ensemble des personnes qui l'accompagnent dans ses différents engagements.

« Cette Médaille d'or et mon élévation au rang de membre d'honneur constituent pour moi un grand honneur, mais également une invitation à poursuivre, avec davantage de détermination, mon engagement au service de l'intérêt général, de l'excellence, de l'éthique et de la dignité humaine », a déclaré le récipiendaire.

Par cette distinction, Brice-Voltaire Etou-Obami est ainsi encouragé à poursuivre ses actions en faveur de l'excellence professionnelle et des valeurs humaines, dans un contexte où la responsabilité et l'éthique demeurent des leviers essentiels au service du bien commun.

M.A.N.

LIVRES

«Décolonisons ! », plaidoirie pour la souveraineté économique de l'Afrique

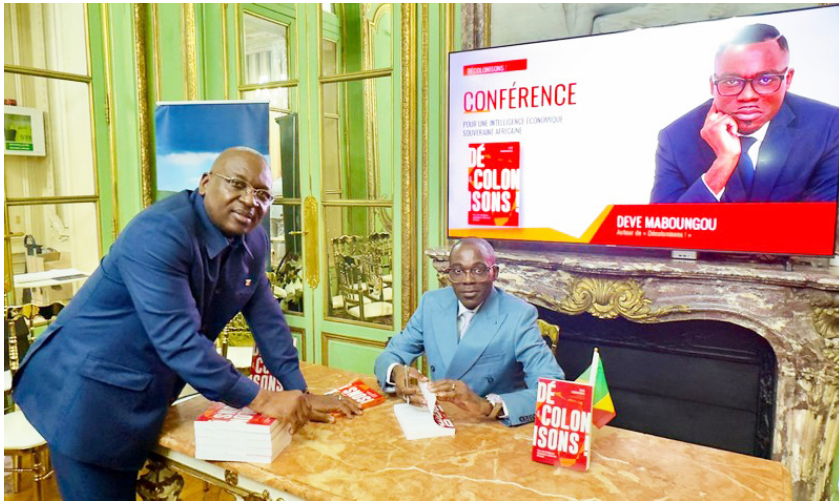
Présenté le 10 octobre à l'ambassade de la République du Congo en France, « Décolonisons ! », l'ouvrage de l'auteur franco-congolais, Deve Maboungou, met en avant l'intelligence économique, la protection des intérêts stratégiques et la souveraineté numérique comme leviers de l'autonomie du continent.

L'intelligence économique et la souveraineté stratégique de l'Afrique ont été au centre de la conférence de présentation de l'ouvrage « Décolonisons ! », organisée le samedi 10 octobre à l'ambassade de la République du Congo en France. La rencontre s'est déroulée en présence du ministre conseiller, Armand Rémy Balloud-Tabawé, représentant l'ambassadeur Rodolphe Adada, sous la modération de la journaliste Karine Oriot.

À travers cette publication, l'auteur, Deve Maboungou, invite à repenser les moyens dont dispose le continent africain pour défendre ses intérêts dans un contexte international marqué par une concurrence accrue entre les puissances économiques et politiques.

Au cœur de sa réflexion figure la nécessité, pour l'Afrique, de mieux maîtriser ses ressources, d'anticiper les mutations économiques et de renforcer ses capacités d'influence. Pour l'auteur, la souveraineté ne saurait se limiter à une revendication politique. Elle implique également la maîtrise de l'information stratégique, la protection des données sensibles et la capacité des États, des entreprises et des populations à déterminer leurs propres orientations.

Un projet éditorial au service de la réflexion africaine



Présentation officielle de l'ouvrage «Décolonisons» et séance de dédicace de l'auteur Deve Maboungou/Vanessa Nguema

Présent à la cérémonie, Serge Lauret a présenté la ligne éditoriale des Éditions du Lynx, maison indépendante spécialisée dans les sciences humaines, la littérature et l'art. La rencontre entre l'éditeur et Deve Maboungou a donné naissance à un projet éditorial destiné à contribuer au débat sur les perspectives de développement du continent.

L'ouvrage bénéficie également de la préface de Firmin Édouard Matoko, ancien sous-directeur général de l'Unesco chargé de la priorité Afrique et des relations extérieures. Celui-ci partage avec l'auteur plusieurs convictions relatives aux enjeux et aux perspectives d'avenir du continent.

Les échanges ont notamment mis en lumière la nécessité de dépasser les représentations réductrices

de l'Afrique, souvent associée à la pauvreté et à la dépendance. L'auteur appelle à promouvoir une approche plus axée sur les capacités d'innovation, la valorisation des ressources et la défense des intérêts économiques africains. Le Dr Ousmane Sané, président de l'Institut Thales Afrique, a, pour sa part, salué la conviction et l'engagement dont Deve Maboungou a fait preuve dans la réalisation de cet ouvrage.

La diaspora et la souveraineté numérique au cœur des échanges

Répondant aux questions du public, l'auteur a également abordé la place de la diaspora dans les relations entre la France et les pays africains. Se revendiquant à la fois Français et Congolais, il a défendu

une conception de cette double appartenance comme un facteur de dialogue, de rapprochement et de coopération entre les deux espaces. Évoquant les efforts de sensibilisation des populations africaines, engagés depuis plusieurs décennies, notamment dans le prolongement du premier congrès des écrivains et artistes noirs de 1956, Deve Maboungou a estimé que cette dynamique devait se poursuivre. Et, s'il devrait retenir trois pays africains en marche vers la souveraineté économique, ce serait le Maroc ; le Rwanda et la Côte-d'Ivoire.

Il a, par ailleurs, soulevé la question de la souveraineté numérique, en prenant l'exemple de l'utilisation de messageries électroniques grand public pour des communications ministérielles sensibles. Une pratique qui, selon lui, illustre les défis auxquels les États africains doivent faire face en matière de sécurité de l'information et de maîtrise de leurs infrastructures numériques.

Pour renforcer les capacités stratégiques du continent, l'auteur préconise trois orientations principales : recenser les ressources et les enjeux stratégiques, assurer une veille permanente et traduire cette démarche en actions concrètes dans une logique de souveraineté. Il a également plaidé en faveur d'une diplomatie française renouvelée, plus ouverte

aux ressortissants et aux diasporas africaines, afin de favoriser des relations fondées sur une meilleure prise en compte des intérêts et des contributions de chacun.

Un appel à une autonomie durable du continent

Au terme de la rencontre, le ministre conseiller Armand Rémy Balloud-Tabawé s'est félicité de l'initiative portée par le jeune auteur congolais, engagée dans une réflexion qu'il juge importante pour l'avenir du continent.

De son côté, Deve Maboungou a remercié les contributeurs, les partenaires et les participants, tout en saluant l'accueil de l'ambassade de la République du Congo en France. Il a également exprimé sa reconnaissance au président de la République, Denis Sassou N'Guesso, ainsi qu'au ministre Constant-Serge Bounda, auprès duquel il exerce depuis quelques jours les fonctions de conseiller chargé de la diaspora. Avec «Décolonisons ! », Deve Maboungou entend ainsi contribuer à la réflexion sur les conditions d'une plus grande autonomie africaine. Son plaidoyer met en avant la nécessité, pour les États et les acteurs économiques du continent, de mieux identifier leurs intérêts, de renforcer leurs capacités stratégiques et de construire un développement durable fondé sur la maîtrise de leurs choix.

Marie Alfred Ngoma

«Le silence du pilon» rend hommage à l'engagement littéraire de Malachie Cyrille Ngouloubi

Recueil de dix nouvelles écrites par un écrivain et critique littéraire sénégalais, Idrissa SOW Gorkoodio, **Le silence du pilon** témoigne de la richesse et de la portée de la création littéraire africaine. Depuis le 19 septembre dernier, ce recueil est retenu au programme scolaire du Sénégal en partant de l'enseignement primaire jusqu'au lycée. Une belle reconnaissance de la littérature africaine et un hommage remarquable à l'engagement littéraire de l'écrivain congolais, Malachie Cyrille Ngouloubi.

Publié dans la collection Arc-en-ciel, **Le silence du pilon** s'inscrit dans une tradition littéraire engagée qui met en lumière les réalités sociales et culturelles du continent africain. À travers une plume incisive et poétique, l'auteur explore des thématiques majeures telles que l'éducation, la condition féminine, la quête d'identité, les pesanteurs socio-culturelles et les injustices sociales. Chaque nouvelle est une fresque vivante qui plonge le lecteur dans des récits poignants, parfois sombres, mais toujours porteurs d'un message d'espoir et de résilience.

Dans cet ouvrage, un hommage remarquable a été rendu à l'engagement littéraire de l'écrivain congolais, Malachie Cyrille Ngouloubi; honoré sur la couverture de ce livre signé par un écrivain sénégalais, lauréat du «Prix litté-

raire Malachie Cyrille Ngouloubi» 2024. En effet, pour l'écrivain sénégalais, Idrissa SOW Gorkoodio, Malachie Cyrille Ngouloubi est plus qu'une lumière humaine: il est une conscience littéraire, une voix qui porte au-delà des frontières et une flamme qui contribue à éclairer les chemins de la littérature africaine et universelle. Réagissant sur le fait que son nom figure sur la couverture de l'ouvrage d'un écrivain sénégalais qui a reçu le Prix littéraire Malachie Cyrille Ngouloubi 2024, l'écrivain congolais a dit: «C'est pour moi un honneur profond et, surtout, une responsabilité. Lorsqu'un écrivain africain associe votre nom à son œuvre et qu'une distinction littéraire porte votre nom, cela dépasse la dimension personnelle. C'est une reconnaissance qui témoigne de la circulation des

idées, de la fraternité entre les écrivains africains et de la capacité de la littérature à créer des passerelles entre les peuples. Je reçois donc cet hommage avec beaucoup d'humilité, de gratitude et de responsabilité», a déclaré Malachie Cyrille Ngouloubi.

Un ouvrage au programme au Sénégal

Pour un recueil de nouvelles, cet agrément change la donne; il l'autorise à figurer dans les programmes et les bibliothèques des établissements. Il conforte aussi la place des maisons d'édition indépendantes dans l'accès des élèves à la littérature. L'écrivain congolais dit ressentir une émotion particulière de voir son nom figurer sur la couverture d'un ouvrage littéraire, le voir associé à une œuvre appelée à être étu-



diée dans l'enseignement au Sénégal par des élèves du primaire au lycée lui confère une portée encore plus importante. «Je l'interprète avant tout comme une consécration de la force pédagogique et culturelle de la littérature. Lorsqu'une œuvre est retenue dans le cadre de l'enseignement du français, elle entre dans un processus de transmission beaucoup plus large. Pour moi, c'est aussi une manière de contribuer indirectement à la formation littéraire et culturelle de la jeunesse sé-

négalaise», a-t-il indiqué.

Le dialogue entre les peuples ne passe pas uniquement par la diplomatie ou les institutions. Il passe également par les livres, les écrivains, les œuvres et les lecteurs. «Lorsqu'un écrivain sénégalais reçoit un prix portant le nom d'un écrivain congolais et que son ouvrage est ensuite transmis à la jeunesse sénégalaise, nous sommes au cœur d'un dialogue culturel particulièrement fécond», a signifié l'écrivain.

Bruno Zéphirin Okokana

HÔPITAL GÉNÉRAL DE LOANDJILI

Le comité de direction trace le cap pour des meilleures performances

Les travaux de la 7^e session ordinaire du comité de direction (Codir) de l'hôpital général de Loandjili ont eu lieu, le 10 octobre, dans la salle de conférences de l'hôtel Elais sous l'égide de sa présidente, Pre agrégée, Yolande Voumbo Matoumona, assistée du directeur général de cette structure sanitaire, Dr Casimir Ondonda, et du représentant du préfet de Pointe-Noire, Jean Paul Membet.

Convoquée par la décision n°003/MSP/PCD/HGL du 6 octobre 2026, cette session s'est tenue après quelques semaines de la grève qui a plongé l'hôpital dans un service minimum. Elle a regroupé plusieurs cadres représentant des ministères et autres organismes qui œuvrent pour la bonne gouvernance des entreprises et le bien-être de la population. Il s'agit des ministères de la Fonction publique, du Travail et du Dialogue social; des Finances, du Budget et du portefeuille public ; de la Santé et de la population; de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique ; des Affaires sociales et de l'Humanité; le Centre national d'informations économiques et de conseil en gestion; l'Organisation de la protection de la santé; l'administrateur maire de Loandjili; le personnel de l'hôpital ainsi que le représentant du Conseil consultatif de la jeunesse.

Au terme des échanges qui ont duré plus de six heures dans le but d'accroître l'efficacité opérationnelle de l'hôpital, le comité de direction a formulé d'importantes recommandations à l'attention de la direction générale. Il s'agit notamment de la rédaction d'un projet d'établissement 2027-2031; L'instauration des mécanismes de sécurité des recettes de l'hôpital confor-



mément à la réglementation en vigueur. Engager les démarches pour la diligence de la validation des comptes par les autorités compétentes et la mise en place d'une équipe chargée d'évaluer la dette de l'hôpital général de Loandjili afin de rendre compte à la prochaine session du Codir. Les participants ont également recommandé l'arrêt du contrat de prestations de service du médecin anesthésiste-réanimateur, Thomas Loukoussou, et du directeur de la logistique et du patrimoine sortant, Darcy Nimi Milandou; Outre ces recommandations qui contribuent à la bonne marche de cette structure sanitaire, le comité de direction a aussi adopté sept principales

délibérations dont deux reconduites, à savoir la délibération portant débaptisation de l'hôpital général de loandjili en l'hôpital Dr Benoit-Loembe et celle portant délivrance par les autorités municipales des certificats d'indigence au profit des malades démunis reçus à l'hôpital général de Loandjili. Les cinq autres délibérations portent sur l'adoption du budget exercice 2026 de cette structure sanitaire, adoption du PTAB exercice 2026, l'adoption du rapport d'activité à mi-parcours exercice 2026 de cette même structure. La délibération portant adoption du projet de budget exercice 2027 ainsi que la délibération portant adoption du PTAB exer-

Les participants à la 7^e session du Codir/Adiac

cice 2027 de l'hôpital de Loandjili Notons que, durant les travaux, les membres du Codir ont également échangé sur les préoccupations émises par le représentant du personnel de cet établissement sanitaire, notamment sur les problèmes liés à l'amélioration des conditions de travail et le plaidoyer à faire pour la régularité des paiements des salaires et des arriérés des salaires.

Au terme des travaux, la présidente du Codir a félicité les participants pour leur dévouement et la qualité des échanges. elle a, en outre, rappelé à chacun son implication dans la mise en œuvre des décisions prises. « Les conclusions auxquelles nous

sommes parvenues, nous engage collectivement. Elles constituent un cadre de référence pour améliorer davantage la gouvernance hospitalière, renforcer la qualité des prestations envisagés, développer la capacité de nos ressources humaines et optimiser la gestion des ressources matérielles et financières mise à notre disposition », a-t-elle indiqué.

Yolande Voumbo Matoumona a ajouté que le succès de leur hôpital ne dépend pas seulement des décisions prises mais de la rigueur avec laquelle elles sont relayées et appliquées sur le terrain dans chaque service de jour comme de nuit. « En quittons cette salle, nous devons tous demeurer animés par une volonté commune de construire un établissement plus performant, plus humains et davantage tourné vers l'excellence. Cette condition est non seulement une exigence professionnelle, mais également un devoir moral envers la population qui nous fait confiance et place en nous leurs espoirs de guérison et de mieux être. En somme, faisant de l'hôpital de Loandjili un modèle d'excellence sanitaire », a conclu la présidente du Codir de l'hôpital de Loandjili.

Charlem Léa Itoua

LIVRES

Mertone Anguers publie «Vision Congo 2100»

Dans cet essai de 122 pages, paru le 3 juin 2026, son auteur, Ansy Gerauld Mertone, connu sous le nom de plume par Mertone Anguers, propose une réflexion prospective à l'échelle d'un pays : il ne prétend pas annoncer ce que sera le Congo en 2100, mais examine les décisions qui pourraient orienter son évolution. Bref, il planifie son avenir jusqu'en 2100.

À quoi devrait ressembler la République du Congo au siècle prochain et que faut-il entreprendre maintenant pour s'en rapprocher ? C'est le fil conducteur de «Vision Congo 2100. Le pouvoir du temps long au service d'une nation d'avenir». L'auteur de cet ouvrage défend une idée directrice : le développement national se construit dans la durée par des choix cohérents en matière d'éducation, d'institutions, de production, d'environnement et de culture. Son livre esquisse une trajectoire de transformation pour la République du Congo et invite à débattre de ce qu'une génération doit transmettre à la suivante.

«Dans Vision Congo 2100. Le pouvoir du temps long au service d'une nation d'avenir», Mertone Anguers prolonge sa réflexion sur le pouvoir du temps long en l'appliquant au destin du Congo. L'ouvrage propose une doctrine nationale fondée sur le patriotisme, la refondation de l'école, l'État stratège, la fin du court-termisme, l'économie productive, la puissance du savoir, la protection du Bassin du Congo et le rayonnement culturel. Plus qu'un rêve futuriste, ce livre est un appel à bâtir une nation verte, moderne, souveraine et transmise avec sa responsabilité aux générations futures. L'expression «temps long» désigne dans le livre une manière de gouverner et d'organiser l'action publique au-delà des urgences immédiates.

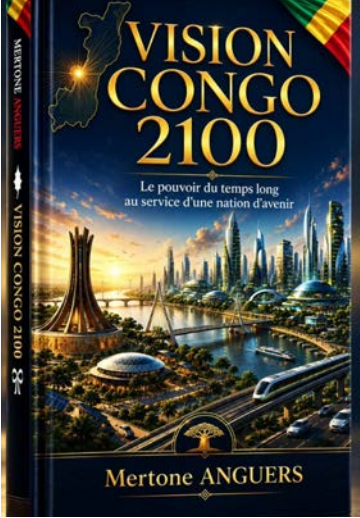
Le premier chapitre pose le patriotisme comme «première infrastructure nationale». L'auteur l'entend moins comme une formule symbolique que comme un ensemble



de pratiques : connaissance de l'histoire nationale, respect des institutions et des biens communs, sentiment d'appartenance et engagement au service du pays. Cette fondation civique mène au chapitre consacré à l'école que Mertone Anguers voudrait davantage tournée vers la formation de citoyens capables de comprendre, de créer et de produire. L'État stratège est l'autre pilier de cette architecture.

Le livre appelle le Congo à s'inscrire dans une vision commune

La réflexion s'étend ensuite au territoire. Le livre appelle à considérer le Congo comme un ensemble où les villes, les départements, les zones rurales, les infrastructures, les ressources en eau et les espaces forestiers doivent s'inscrire dans une vision commune. L'aménagement ne se réduit pas à la construction d'équipements : il doit aussi favoriser les activités économiques, l'accès aux services et la mise en valeur des potentialités



locales. Au chapitre de l'économie, Mertone Anguers plaide pour que le pays transforme davantage ses richesses et développe des capacités de production. Vision Congo 2100 se présente donc comme une contribution au débat public articulée sur neuf chapitres et d'une ambition nationale.

Originaire de la République du Congo, Mertone Anguers est un écrivain, penseur et essayiste congolais. A travers ces ouvrages, il interroge l'avenir de l'Afrique, la responsabilité des nations et la nécessité d'une vision historique fondée sur la durée, la mémoire et la transformation. Mertone Anguers exerce également comme chargé d'études au Secrétariat général du gouvernement. Son parcours associe service public, écriture et réflexion sur les transformations du Congo et de l'Afrique.

Bruno Zéphirin Okokana

AVIS D'ANNULATION D'APPEL D'OFFRE

FONDATION NOUABALÉ NDOKI

Date : 13/10/2026.

Référence : FNN-PNNN/PTAB2025-215/AOON-01 « Réalisation de deux (02) forages d'eau potable respectivement à Makao et Bomassa ».

L'UGP de la Fondation Nouabalé-Ndoki, en conformité avec le manuel de procédure de la Fondation Trinationnal de la Sangha (FTNS), informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'Appel d'offres ouvert national ci-dessus référencié, paru dans le journal « Les dépêches de Brazzaville » N°5153, en date 14 janvier 2026, en lien avec la réalisation de deux forages d'eau potable, respectivement à Makao et Bomassa, que ladite procédure d'Appel d'offre est annulée pour la totalité des lots et pour des raisons propres à l'organisation.

Dr Paul SCHOLTE

Directeur Parc National de Nouabalé-Ndoki

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Oko Ngalessami Maïna Ermelle.

Je désire désormais être appelée Ngalessami Maïna Ermelle.

Toute personne Justifiant d'un intérêt légitime pourra faire Opposition dans un delais de trois (3) mois .

On m'appelle Bambi Moutoula Dorotheé Therèse.

Je désire désormais être appelée Bambi Dorotheé.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.

HYDROCARBURES

Les prix de baril jugés stables au troisième trimestre 2026

Le Comité de fixation des prix des hydrocarbures a tenu, du 7 au 9 septembre à Brazzaville, sa réunion ordinaire au titre du troisième trimestre. L'on retient qu'en dépit des bouleversements au niveau mondial dus aux tensions géopolitiques, les prix fiscaux des hydrocarbures au Congo reflètent la réalité du marché.

La réunion présidée par le ministre des hydrocarbures, Stev Simplicé Onanga, s'est tenue sur trois jours. Les travaux d'experts ont porté sur l'examen des dynamiques du marché pétrolier à l'international au troisième trimestre 2026 ; le comportement des bruts ; l'analyse de la cohérence des données de vente des hydrocarbures déclarées par les sociétés pétrolières et la fixation des prix des hydrocarbures au troisième trimestre de l'année.

Après un débat fructueux, les experts ont dégagé un consensus sur les prix des cinq types de d'hydrocarbures produites au Congo. Ils sont arrêtés ainsi qu'il suit : Djeno mélange : 91,180 dollars par baril ; Nkossa Blend est fixé 94,067 dollars par baril ; Yombo est établi 89,765 dollars par baril ; Nkossa Butane coûte 46,793 dollars par baril et Nkossa Propane à 32,983 dollars par baril.

La moyenne trimestrielle de l'ensemble de ces prix arrêtés au troisième trimestre 2026 est 91,510 dollars par baril, pour un différentiel de trimestriel moyen de -6,240 dollars par baril. Un motif de satisfaction pour le ministre de tutelle. « Les pétroles bruts produits en République du Congo, notamment Djeno mélange, le Nkossa Blend, le Yobo Fuel Oil, le



Le ministre Stev Simplicé Onanga posant en groupe avec les experts/Adiac

Nkossa Butane, le Nkossa Propane, ont préservé leur attractivité sur le marché historique de l'Asie, où plus de 80% des cargaisons commercialisées au troisième trimestre 2026, ont été exportés à un prix à un prix moyen du trimestre évalué à 91,510 dollars le baril », a souligné Stev Simplicé Onanga.

Les conclusions des experts font aussi la projection du comportement des prix des hydrocarbures au titre du quatrième trimestre de cette année. Il a fait savoir que ces perspectives dépendraient essentiellement des effets

des conflits en Europe de l'Est et au Moyen Orient, de l'évolution de l'économie mondiale, du niveau des coûts de fret et des marges de raffinage, du niveau de l'offre mondiale et du niveau des stocks chinois. En conséquence, relève le comité des prix, le baril de Brent daté pourrait évoluer dans la fourchette de 90 à 100 dollars américain.

Quatre objectifs stratégiques pour booster le secteur

Clôturant les travaux, le ministre des hydrocarbures a exprimé la nécessité de son département à poursuivre les efforts engagés afin de consolider la confiance des investisseurs, en vue d'accompagner durablement l'essor du secteur des hydrocarbures, grâce à la modernisation du cadre juridique.

Il s'agit, en effet, de renforcer l'attractivité du bassin sédimentaire congolais afin de favoriser les investissements dans l'exploration et le développement des nouveaux projets ; consolider un environnement fondé sur la transparence, la prévisibilité et la sécurité juridique.

La feuille de route du ministre Stev

Simplicé Onanga portera aussi sur l'accélération de la mise en œuvre de la politique nationale du contenu local ainsi que sur le renforcement des mécanismes de suivi, d'évaluation et de maîtrise des coûts, dans l'intérêt de l'Etat et des investissements.

Une démarche soutenue à l'ouverture des travaux par sa directrice de cabinet, Nyvia Daïda Ebenga Akiéra, qui indiquait à cet effet que des réformes audacieuses sont actuellement en cours visant à rendre le secteur congolais des hydrocarbures plus compétitif.

Firmin Oyé

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations



Organisation des
Nations Unies pour
l'alimentation et
l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединённых Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la
Agricultura

Instructions aux soumissionnaires

La Représentation de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) propose à la vente, l'article listé ci-dessous :

Description du véhicule	Número De l'article	Número de série	Etat	Année d'acquisition	Prix minimum de l'offre
GENERATOR SDMO 66KVA	522124	J66K10015839	En état de marche	2011	1 500 000 FCFA

Les offres scellées, dans une enveloppe clairement marquée « OFFRE D'ACHAT DE GROUPE ELECTROGENE-522124 », doivent être soumises à :

Monsieur le Représentant ai de la FAO en République du Congo
14, rue Behagle, Brazzaville, Congo

Les offres doivent être remises en main propre au bureau de la FAO ou doivent être reçues par courrier le 09 octobre 2026

Conditions Générales :

1.Les offres doivent être soumises en utilisant le formulaire de soumission des offres (disponible à la FAO).

2.L'article sera attribué au plus offrant.

3.Les offres tardives seront rejetées.

4.Les offres doivent être soumises en Franc CFA.

Inspection et Questions :

La prévisualisation de l'article mis en vente se fera du 09 octobre au 09

novembre 2026 de 10h00- 13h00 au Bureau de la FAO où toutes les questions y relatives seront répondues.

Garantie :

Le groupe électrogène proposé à la vente « TEL QUEL, OÙ IL EST », et sans recours ni garantie d'aucune sorte.

Conditions de vente :

1.Dès notification, le soumissionnaire retenu doit payer dans les cinq (5) jours ouvrables en espèces ou par chèque certifié à l'ordre de la FAO. Si l'enchérisseur retenu ne parvient pas à organiser le paiement dans les cinq (5) jours ouvrables, le groupe électrogène pourra être proposé au deuxième enchérisseur le plus élevé.

2.Le groupe électrogène sera remis à l'acheteur après réception du paiement intégral dans le délai requis.

3.La FAO se réserve le droit de n'accepter aucune offre et de demander de nouvelles offres.

4.L'article sera récupéré au plus tard le 06 novembre 2026 au Bureau de la FAO, aux frais de l'acheteur.

5.La FAO délivrera un acte de vente à l'acheteur.

6.Le formulaire de transfert de propriété sera signé par les deux parties.

Fait à Brazzaville, le 08 Octobre 2026

MONDRY Ricarda

Représentante

LUTTE CONTRE LE CANCER

Une méga campagne de sensibilisation lancée le 13 octobre

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a lancé le 13 octobre à Brazzaville, dans le cadre d'octobre rose, une grande campagne de lutte contre les cancers féminins. Initiée par le ministère de la Promotion de la femme et du Pacte social, en collaboration avec l'association "Pour Elles", cette campagne vise à éveiller et conscientiser le maximum de femmes et filles sur les cancers de seins et du col de l'utérus. L'objectif étant de les inciter à se faire dépister afin de s'assurer de leur état sérologique.

L'évènement vise à sensibiliser, éveiller et conscientiser le maximum de femmes et filles sur les cancers de seins et du col de l'utérus, afin de les inciter à aller se dépister en vue s'assurer de son état sérologique. Plusieurs activités sont prévues tout au long de cette campagne qui durera quatre jours.

Il s'agit, entre autres, d'une marche sanitaire dans la ville, des séances de dépistage gratuit de la maladie et des conférences-débats sur la pandémie qui prend de l'ampleur au Congo, a souligné la Pr Judith Nsondé Malanda, cancérologue au Centre hospitalier et univer-

sitaire de Brazzaville.

L'objectif de cette campagne, tel que visé par l'association "Pour Elles", est de faire que le cancer ne soit plus une maladie taboue, afin de pousser le plus grand nombre de femmes et filles à se faire dépister plus tôt et guérissent vite de la maladie. « Plus la maladie s'installe, plus la prise en charge coûtera de plus en plus cher et les chances de guérison s'amoindriront. Or, lorsque le cancer est dépisté à temps, la guérison sera totale et facile. J'invite donc toutes les femmes et filles à aller se faire dépister dans les centres de détection prévus au Centre



hospitalier et universitaire, en ce qui concerne Brazzaville », a précisé la Pr Judith Nsondé Malanda.

Dans son intervention, la fondatrice de l'association "Pour

Elles", Kenneth Bourienne, a fait savoir que le cancer est une affaire de santé publique qui nécessite l'implication de tous à tous les niveaux. A ce titre, elle a sollicité la participation

des officiels au lancement de la campagne Adiac de tout le monde, partant des entreprises, des hommes d'affaires aux individualités. Une idée appuyée par le Dr Julien Ignace Matété, co-conférencier de la cérémonie.

Firmin Oyé

COOPÉRATION

La Chine apporte son aide aux sinistrés du 14 juin 2024

La République du Congo et la République populaire de Chine ont signé, le 12 octobre, à Brazzaville un mémorandum d'entente consécutif aux inondations survenues le 14 juin 2024 à Brazzaville. Cet accord officialise l'octroi d'une assistance financière de la Chine d'un montant de deux millions de dollars américains destinés aux populations sinistrées et à la reconstruction des infrastructures détruites lors de cette catastrophe.

La cérémonie officielle de signature s'est déroulée au ministère des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger. Elle concrétise la réponse immédiate de Pékin à l'appel à la solidarité lancé par le gouvernement congolais au lendemain de la catastrophe qui a détruit les infrastructures et les habitations dans la capitale.

Ouvrant la série des allocutions, la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Lydie Pongault, a d'emblée précisé que la signature de ce mémorandum d'entente n'est pas un simple acte administratif, mais le geste d'une amitié qui ne recule pas devant l'épreuve et la réponse de la main tendue d'un partenaire fidèle. Évoquant l'impact des pluies torrentielles, elle a rappelé que ces inondations ont bouleversé les vies, fragilisé les ménages et mis à rude épreuve le mieux-vivre. « Le soutien de la Chine vient apporter un souffle d'espoir aux sinistrés et renforcer la capacité de l'État à aider, protéger et relever les populations vulnérables », a indiqué la ministre.

Cette épreuve partagée a également été l'occasion pour la ministre d'exprimer la reconnaissance du président de la Ré-



Poignée de main après la signature du mémorandum d'entente Adiac

publique et du peuple congolais envers le président Xi Jinping et le peuple chinois, s'inscrivant dans la continuité des aides alimentaires déjà apportées par le passé à Brazzaville et à Pointe-Noire. Afin de garantir la bonne gouvernance de cet appui, la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire a fermement assuré que la République du Congo s'engage à faire un usage rigoureux, transparent et efficace des ressources consenties, de sorte que « chaque franc parvienne à sa destina-

tion ultime, qu'il s'agisse de la famille sinistrée, de l'enfant déplacé, de la personne âgée ou de la femme chef de ménage ».

Au-delà de cette urgence financière, la ministre a tracé les perspectives à long terme de cette coopération avec la Chine, annonçant la soumission prochaine de projets plus structurants dédiés à l'aménagement des logistiques et à la formation des travailleurs dans le domaine social et humanitaire.

La partie donatrice, la Chine re-

présentée par son ambassadrice au Congo, An Qing, a exposé les fondements de cette assistance humanitaire en l'inscrivant d'abord dans un cadre multilatéral, rappelant que l'évènement se tient à la veille de la 37^e Journée internationale des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophes, un moment où toute l'humanité doit s'unir et agir ensemble.

Pour l'ambassadrice, ce geste s'aligne aussi parfaitement avec le 5^e anniversaire de l'Initiative pour le développement mon-

dial portée par le président Xi Jinping, réaffirmant qu'en tant que plus grand pays en développement et membre du Sud global, la Chine travaille à transformer les objectifs de développement durable en une feuille de route concrète.

En liant cette ambition globale aux relations bilatérales, la diplomate chinoise a indiqué que le gouvernement et le peuple chinois suivent de près la situation au Congo et souhaitent apporter une aide au mieux de leurs capacités, d'autant plus que les deux pays assument ensemble la co-présidence du Forum sur la coopération sino-africaine. C'est fort de cette responsabilité commune que l'ambassadrice a précisé que la Chine entend renforcer sa coopération avec le Congo dans la prévention des catastrophes et la réduction des risques. « Nous allons non seulement renforcer nos capacités de secours d'urgence, mais aussi mieux surveiller les risques, donner l'alerte à temps et sensibiliser les populations pour qu'elles se donnent les moyens pour prévenir les catastrophes et réduire les effets nuisibles à cet égard », a déclaré l'ambassadrice.

Jean Pascal Mongo-Slyhm